



Evaluation des pôles de synergies 2020 – 2022

-

Document de synthèse

Table des matières

Table des matières	2
1. Préambule	3
1.1. Définition	3
1.2. Pôles de synergies de l'Instance	4
1.3. Caractéristiques des pôles	5
2. Evaluation	6
2.1. Cadre des pôles de synergies	6
2.2. Objectifs, résultats et impact des pôles	7
2.2.1. Pôle Service à la personne et à la collectivité	7
2.2.2. Pôle Construction, bâtiment et travaux publics	8
2.2.3. Pôle Installation et maintenance	10
2.2.4. Pôle Valorisation des métiers et promotion des formations	11
2.2.5. Pôle Formation et insertion socioprofessionnelle des publics peu qualifiés/illettrés/peu scolarisés	12
2.3. Bilan du fonctionnement des pôles	13
2.4. Bilan de l'évaluation des actions et projets	13
3. Conclusion	13

Teasing

1. Préambule

Chaque Instance Bassin EFE a dans ses missions la mise en place des pôles de synergies afin de développer des politiques croisées au niveau local, en matière d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion. Ceux-ci sont constitués à partir des priorités (ou thématiques communes) issues du diagnostic territorial et/ou des axes retenus par les membres de l'Instance. Ils s'articulent autour de pôles sectoriels (secteur d'activité, filière ou métier) ou transversaux priorités par l'Instance.

Ces trois dernières années, en s'appuyant sur de nombreux partenaires et portés par l'Instance, cinq pôles de synergies se sont développés en Wallonie picarde.

La crise Covid 19 a quelque peu changé l'organisation de travail de l'équipe de l'Instance Bassin EFE Wapi. Il aura fallu un temps d'adaptation au contexte sanitaire, mais l'équipe est restée mobilisée et a poursuivi le travail mené au sein des pôles de synergies. Les réunions en présentiel ayant été interdites, le travail a pu se poursuivre en organisant les réunions de pôle en visioconférence avec les avantages et les contraintes que cela implique.

Ce document sert de support à l'évaluation des pôles. On y retrouve :

- Une définition des pôles de synergies.
- Le cadre décréteil.
- Les pôles de synergie de l'IBEFE.
- Un rappel des objectifs et résultats du pôle.
- Une synthèse de l'action menée.
- Le bilan du pôle.

1.1. Définition

Un pôle de synergies est constitué pour une durée limitée de 3 ans afin de favoriser le développement de politiques croisées en matière d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion au niveau local.

Un pôle de synergies est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergies doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le

métier autour duquel s'articule le pôle de synergies et développant un ou plusieurs aspects spécifiques.¹

1.2. Pôles de synergies de l'Instance

Les membres de l'Instance Bassin EFE de Wallonie picarde ont fait le choix, en 2016, d'une structuration mixte des pôles de synergies alliant pôles de synergies « sectoriels » et pôles « transversaux » et, ce, afin d'être en adéquation avec les réalités de notre territoire. En 2020, lors de la deuxième composition de pôle de synergie, cette structure mixte a été conservée.

Les pôles de synergies 2020-2022 sont les suivants :

- Pôles de synergies sectoriels
 - Pôle de synergies « **Construction** ». Enjeux :
 - Lutte contre le dumping social dans les marchés publics des travaux et amélioration du principe des clauses sociales.
 - Promotion/développement de stages de qualité.
 - Pôle de synergies « **Service à la personne et à la collectivité** ». Enjeux :
 - Promotion/stimulation/développement de stages de qualité.
 - Augmentation du nombre de certifications et de la diversité des métiers dans le cadre de la validation des compétences (VDC) et de la validation des acquis de l'expérience (VAE).
 - Facilitation/favorisation/accompagnement la mobilité des travailleurs/des stagiaires/jeunes/DE.
 - Pôle de synergies « **Installation et Maintenance** ». Enjeux :
 - Accroissement de la mutualisation des moyens (des équipements et matériels de production, des ressources, des compétences spécifiques/experts, ...).
 - Facilitation de l'accès aux équipements pédagogiques de pointe.
 - Via l'alternance, orientation des jeunes vers les filières menant aux métiers porteurs d'emploi.
 - Développement de centre(s) de formation qui disposent d'équipements de pointe et dispensent des formations de haut niveau (qui correspondent aux besoins des entreprises).
 - Promotion/développement de stages de qualité.
- Pôles de synergies transversaux
 - Pôle de synergies « **Valorisation des métiers et promotion des formations** ». Enjeux :
 - Sensibilisation aux métiers
 - Favorisation d'une orientation positive scolaire et professionnelle
 - Sensibilisation aux métiers
 - Promotion des métiers (manuels), des filières de formation, des centres de formation/d'enseignement en Wapi.
 - Valorisation
 - Accroissement de l'attractivité/image positive des métiers manuels auprès d'un large public (en lien avec la qualité de l'offre du travail).
 - Expérimentation/Sensibilisation
 - Permettre l'émergence/l'appréhension des aspirations professionnelles des jeunes (liens avec l'orientation, les trajectoires scolaires et professionnelles)

¹ Définition du décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant - Formation - Emploi

- Valorisation du concept de travail
- Pôle de synergies « **Formation et insertion socioprofessionnelle des publics peu qualifiés/illettrés/peu scolarisés** ». Enjeux :
 - Réduction de la fracture numérique.
 - Lutte/réduction contre l'illettrisme.
 - Lutte contre l'échec scolaire/décrochage scolaire/abandon scolaire très précocement.
 - Faciliter l'insertion sociale et socioprofessionnelle des publics infrascolarisés.
 - Favorisation de la reconnaissance/valorisation des compétences et acquis professionnels des migrants (meilleure visibilité/mieux connue par les acteurs du monde du travail).
 - Augmentation du taux de participation des adultes à la formation tout au long de la vie.

Pour mettre en place ces pôles, les membres de l'IBEFE se sont accordés sur la méthodologie suivante :

- Composition des pôles : lancement d'un appel à candidatures auprès des membres de l'Instance. Il leur a été demandé de proposer des noms de représentants locaux, compétents dans les domaines en question et désireux de rejoindre un des pôles de synergies. Les listes de représentants, ainsi composées, ont été complétées et soumises pour approbation à l'Instance.
- Fonctionnement des pôles : prise en charge de l'animation par les chargés de projets, les membres du pôle sont force de propositions. Les décisions se prennent par consensus. Les pôles ont réalisé des fiches projets, validées par l'IBEFE.

1.3. Caractéristiques des pôles

Comme indiqué précédemment, le décret régissant les Instances indique que les pôles sont mis en place pour une durée de trois ans (renouvelable). Ils doivent permettre l'émergence de projets/d'actions dans le cadre de la formation professionnelle, l'enseignement qualifiant et l'insertion et doivent associer le plus largement possible les forces vives du secteur au sein du bassin.

Au niveau des projets et des actions, leur durée est à fixer au sein des pôles (endéans les trois ans). Ils doivent permettre les synergies et la complémentarité entre les différents acteurs concernés au sein du bassin.

Les projets doivent tourner autour de (entre autres) :

- La construction de filières garantissant la continuité des parcours de qualification des futurs travailleurs ;
- La gestion commune des places de stage ou d'alternance ;
- La mise en commun d'infrastructures ou d'équipements entre différents opérateurs ;
- Le développement et la gestion commune d'actions d'information et de sensibilisation au secteur d'activité, à la filière professionnelle ou au métier visé ;
- Le développement et la gestion commune d'actions liées à la lutte contre l'abandon scolaire et la non-qualification ;
- Les relations entre entreprises et opérateurs d'enseignement qualifiant et de formation.

Les publics visés :

- Les élèves des 2^e, 3^e et 4^e degrés de l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice et en alternance et de l'enseignement spécialisé ;
- Les étudiants de l'enseignement de promotion sociale ;
- Les apprenants de l'IFAPME ou du SFPME ;
- Les demandeurs d'emploi inscrits auprès des services publics de l'emploi, sans restriction.

2. Evaluation

L'Instance a souhaité que, parallèlement à la mise en place des pôles, un suivi soit assuré à savoir fixation d'objectifs, indicateurs de suivi, indicateurs de résultats. Ceci afin de permettre l'évaluation, en fin de parcours, des pôles et des projets/actions des pôles.

2.1. Cadre des pôles de synergies

Selon l'art. 18 § 1er § 2 § 4 du décret régissant les Instances, les pôles de synergie doivent...

Objectifs		Statut	Remarques
1. Être déterminé par l'Instance bassin (combien et quels pôles)		OK	5 pôles validés par l'Instance en octobre 2020.
2. Être constitué (en principe) autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle, ou d'un métier identifié par l'Instance bassin		OK	3 pôles sectoriels : construction, SAP et I&M
3. Avoir des membres désignés par l'Instance		OK	Constitution des pôles.
4. Avoir des membres	d'entreprises locales et/ou d'intercommunales de développement économique et/ou de partenaires sociaux locaux	OK	Liste des participants à chaque pôle.
	d'opérateurs locaux de l'emploi et/ou de la formation professionnelle et/ou de l'insertion	OK	
	d'opérateurs d'enseignement qualifiant (secondaire, et/ou de promotion sociale)	OK	
5. Se réunir de manière régulière et selon des modalités concertées avec l'Instance bassin.		OK	Nombre de réunions/pôle.
6. Prendre ses décisions par consensus		OK	PV pôles
7. Communiquer les propositions et les orientations à l'Instance		OK	PV Instances où les pôles ont été présentés + validation.
8. Bénéficier du soutien matériel et humain de l'Instance bassin		OK	Equipe, budget, salles...

L'Instance Bassin de Wallonie Picarde est, donc, bien dans le cadre fixé par le décret.

2.2. Objectifs, résultats et impact des pôles

La mission du pôle de synergies est, donc, de favoriser l'émergence de projets en associant le plus largement possible les forces vives du territoire afin de permettre l'amélioration des dispositifs locaux d'enseignement qualifiant, de formation et d'insertion en lien avec la thématique. Voici un rappel des objectifs, résultats et impacts des cinq pôles menés ces trois dernières années.

2.2.1. Pôle Service à la personne et à la collectivité

Titre :		Création d'une plateforme collaborative	
OBJECTIF	QUOI	Objectif(s)	<p>Augmenter les synergies entre divers acteurs du secteur du Service à la Personne et à la Collectivité (opérateurs de formation et d'enseignement, employeurs, etc.) en visant une plus grande adéquation entre l'offre d'emploi et la formation.</p> <p>Créer un outil (une plateforme) et la mettre à la disposition des acteurs repris ci-dessus ainsi que des demandeurs d'emploi, stagiaires, parents. Ce nouvel outil intégrera le quotidien de ces dits acteurs et sera visible et pérennisé même au-delà de la clôture du pôle de synergies par l'ensemble des membres du pôle.</p> <p>La plateforme sera consacrée aux 3 métiers prioritaires du Secteur du service à la personne et à la collectivité repris dans le rapport analytique et prospectif de l'ibefe WAPI de 2018, c'est-à-dire les métiers de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des locaux (ex : technicien de surface, ...) - Assistance auprès des adultes (ex : garde-malade, ...) - Service domestique (ex : aide-familial, aide ménager, ...) <p>À la demande des membres du pôle, deux métiers appartenant au secteur « Santé » ont été ajoutés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel polyvalent des services hospitaliers (ex : technicien de surface en milieu hospitalier) - Soins d'hygiène, de confort du patient (ex : aide-soignant) <p>La plateforme apportera des informations sur les possibilités de formation et/ou de stage et contiendra également des témoignages.</p> <p>La plateforme informera et fera des liens sur la VDC/VAE, sur les opportunités d'emploi dans le secteur et sur la mobilité.</p>
	QUI	Parties prenantes	L'IBEFE Wapi et les membres du pôle.
		Partenariats éventuels	Avec les autres instances travaillant dans ce secteur et les fédérations travaillant l'aide à la personne.
	QUAND	Durée du projet	2 ans
	POUR QUI	Publics cibles	Les professionnels opérateurs de formation et d'enseignement, professeurs, maîtres de stages, employeurs ...mais aussi les élèves/apprenants, demandeurs d'emploi, les parents et le tout public.
DESCRIPTION		Description de l'action	<p>Les membres du pôle ont exprimé des besoins divers. La plateforme semblait être l'outil qui permettait de matérialiser ceux-ci. Ces dits besoins et desiderata des membres du pôle seront pris en charge par un prestataire informatique qui se chargera de la construction de la plateforme. Les membres du pôle s'engagent à alimenter et pérenniser la plateforme dans le temps et au-delà du pôle de synergies via un outil numérique (google drive, etc.) et cela dès septembre 2020. Une charte de collaborations formalisera les engagements.</p> <p>La plateforme sera consacrée aux 3 métiers prioritaires du Secteur du service à la personne et à la collectivité repris dans le rapport analytique et prospectif de l'ibefe WAPI de 2018, c'est-à-dire les métiers de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage des locaux (ex : technicien de surface, ...) • Assistance auprès des adultes (ex : garde-malade, ...) • Service domestique (ex : aide-familial, aide ménager, ...) <p>À la demande des membres du pôle, deux métiers appartenant au secteur « Santé » ont été ajoutés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel polyvalent des services hospitaliers (ex : technicien de surface en milieu hospitalier) • Soins d'hygiène, de confort du patient (ex : aide-soignant) <p>La plateforme collaborative contiendra sur sa page d'accueil des onglets relatifs aux métiers repris ci-dessus et reprendra pour chaque métier une arborescence identique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des offres de formation • Cartographie des offres de stage (entreprises proposant des stages et formulaire de contact) • Stages – Les lieux et les besoins de stages ; • Success story - témoignages et belles pratiques de stage ; <p>3 autres onglets seront ajoutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisez vos compétences : VAE /VAC – communiquer les possibilités en lien avec les métiers en Wapi • Emploi • Mobilité – visualisation des transports publics pour se rendre dans les lieux de formation et d'enseignement, etc. <p>Les accès à la plateforme seront différents selon le rôle des utilisateurs (profil administrateur/acteur ou profil public). Une adresse commune est créée pour les futurs utilisateurs professionnels de la plateforme.</p> <p>Un plan de communication (afin de faire connaître la plateforme) et un travail de prospection (pour élargir les acteurs présents sur la plateforme) seront développés dans un second temps.</p>
RESULTATS		Résultats attendus	<p>La mise sur pied de la plateforme.</p> <p>La centralisation de l'information relative aux stages, aux emplois, formations.</p> <p>Le nombre de partenaires qui alimentent et actualisent la plateforme.</p> <p>Le nombre de visites sur la plateforme.</p> <p>Le nombre de contacts via le site.</p>
		Impacts attendus	<p>Augmenter les synergies entre les acteurs du secteur.</p> <p>Faciliter l'entrée en stage et les recrutements dans ce secteur.</p> <p>Améliorer la qualité des recrutements dans le secteur.</p> <p>Avoir un lieu de rencontre où les différents acteurs du secteur SAP peuvent se rencontrer, s'exprimer afin de faire coïncider leurs besoins respectifs.</p> <p>Augmenter le nombre de personnes informées sur les différentes thématiques de la plateforme.</p>

2.2.2. Pôle Construction, bâtiment et travaux publics

Titre :		Mise en place d'un monitoring des entreprises en Wapi en matière de stage dans trois métiers du secteur de la construction (ouvrier de la maçonnerie, peinture en bâtiment et menuiserie)
OBJECTIF	QUOI	<p>Objectif(s)</p> <p>Mieux connaître les besoins des entreprises en matière de stages et les profils attendus ou recherchés (également les impacts de la crise sanitaire) ainsi que leurs freins à l'investissement dans la formation.</p> <p>À partir du monitoring :</p> <p>Mieux informer les entreprises sur les dispositifs et incitants financiers existants</p> <p>Développer chez les acteurs de l'enseignement et de la formation des projets concrets grâce aux informations récoltées auprès des entreprises</p>
	QUI	<p>Parties prenantes</p> <p>L'IBEFE Wapi et les membres du Pôle Construction.</p>
		<p>Partenariats éventuels</p> <p>L'OFFA également, la CCIWAPI.</p>
	QUAND	<p>Durée du projet</p> <p>Le monitoring sera évolutif, et établi progressivement sur une durée de 3 ans.</p>
POUR QUI	<p>Publics cibles</p> <p>Les entreprises pour le monitoring, et les acteurs de l'enseignement et de la formation pour l'échange d'informations.</p>	
DESCRIPTION	<p>Description de l'action</p> <p>Analyser les besoins/pratiques des entreprises (notamment via une enquête, échantillonnage de 10 employeurs par métier) en matière de stage dans les trois métiers suivants : ouvrier de la maçonnerie, peinture en bâtiment et menuiserie. Cette enquête sera finalisée pour mars 2021 et sera une composante importante du monitoring.</p> <p>Alimentation du monitoring avec d'autres données (expériences des entreprises en clauses sociales, recours à la formation interne...).</p> <p>Mise en avant des dispositifs et incitants financiers existants à destination des entreprises.</p> <p>Partage des informations reçues (potentiel de stage, profils attendus ou recherchés, équipements...) avec l'ensemble des parties concernées par l'apprentissage.</p> <p>Développement chez les acteurs de l'enseignement et de la formation de projets concrets grâce aux informations récoltées auprès des entreprises : adaptation du stage, équipements, utilisation de matériaux et techniques</p> <p>En fonction des avancées, développer un système de valorisation des entreprises qui ont des bonnes pratiques (exemple : système une - deux- trois étoiles)</p> <p>=> projet pour une fiche ultérieure !?</p> <p>Si une telle orientation est donnée, cela nécessitera également absolument l'intégration des points de vue des stagiaires.</p>	
RESULTATS	<p>Résultats attendus</p> <p>10 entreprises interrogées par métier pour connaître leurs besoins en matière de stage.</p> <p>Un monitoring opérationnel qui comprend notamment les résultats de l'enquête auprès des entreprises.</p> <p>Rédaction d'un rapport qui sera transmis aux partenaires pour permettre le développement d'un plan d'actions.</p>	
	<p>Impacts attendus</p> <p>Une meilleure compréhension du comportement des entreprises en matière de stage sur les trois métiers définis.</p> <p>Le développement de stages supplémentaires là où c'est nécessaire ou la mise en place de mesures correctrices pour corriger les dysfonctionnements éventuels.</p>	

Titre :		Sensibilisation des acteurs de la Wapi à la lutte contre le dumping social	
OBJECTIF	QUOI	Objectif(s)	Sensibiliser les adjudicateurs de marchés publics (communes, sociétés de logement...), à la lutte contre le dumping social.
	QUI	Parties prenantes	L'IBEFE Wapi et les membres du pôle construction.
		Partenariats éventuels	La CCI Wapi, IDETA, IEG, Hainaut Développement, SAW-B, le Pool d'experts, l'ASBL Wapi 2025, la Conférence des Bourgmestres, le Conseil de développement et le SPW.
	QUAND	Durée du projet	Activités en cours sur 2021 et 2022.
POUR QUI	Publics cibles	Adjudicateurs (communes, sociétés de logement...), architectes, maitre d'ouvrage, opérateurs de formation, Fond sectoriel, syndicats, enseignement, professeurs, ...	
DESCRIPTION	Description de l'action	<p>L'action se déroulerait ainsi :</p> <p>Présenter les dispositifs et outils qui permettent de vérifier la légalité du détachement et contribuer ainsi à en diminuer son intensité en Wapi.</p> <p>Mettre en place des actions qui permettent de soutenir l'engagement politique (charte, formulaire...).</p> <p>Faire remonter au niveau politique l'insuffisance des clauses sociales et voir comment celles-ci peuvent être améliorées.</p> <p>Ceci afin de :</p> <p>Permettre notamment aux petites et moyennes entreprises, qui utilisent de la main d'œuvre locale et composent une part importante du tissu économique, d'obtenir plus de marchés. En conséquence, soutenir l'emploi local et l'insertion dans les métiers de la construction.</p> <p>Préserver et renforcer les formations des élèves et demandeurs d'emploi dans ces mêmes métiers.</p>	
RESULTATS	Résultats attendus	<p>Mise sur pied d'une action permettant d'informer le public-cible sur les dispositifs existants.</p> <p>Utilisation de la charte du SPW qui pourra être présentée et validée au sein des conseils communaux des communes de Wallonie picarde.</p> <p>Quantification du nombre de communes qui adhèrent à la charte suite à la sensibilisation effectuée au Conseil des Bourgmestres de la Wapi (à moyen terme).</p> <p>Interpellation des politiques à propos des clauses sociales.</p>	
	Impacts attendus	<p>Hausse des marchés obtenus par les entreprises qui utilisent de la main d'œuvre locale ou les entreprises d'économie sociale et solidaire.</p> <p>Maintien, voire une hausse des travailleurs et des stagiaires dans les métiers de la construction.</p>	

2.2.3. Pôle Installation et maintenance

Titre :		Accroissement de la mutualisation des moyens
OBJECTIF	QUOI	Objectif(s) Lister (auprès des membres du pôle) les formations, moyens et équipements existant dans les métiers priorités (thématiques communes) pour identifier et proposer aux apprenants des parcours trialistes (écoles-centres de formation-entreprises) de formation --> activités apportant un plus aux formations de base.
	QUI	Parties prenantes IBEFE et Membres du pôle.
		Partenariats éventuels Entreprises, CTA et CdC.
	QUAND	Durée du projet 2 ans.
	POUR QUI	Publics cibles Apprenants (demandeurs d'emploi et élèves).
DESCRIPTION	Description de l'action	<p>Recensement des formations et équipements disponibles sur la Wapi en termes d'Installation et Maintenance (prioritairement auprès des membres du pôle) sur les 7 métiers priorités thématiques communes.</p> <p>Les 7 métiers priorités (thématiques communes) par l'Instance BEFE Wapi sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenance électrique, Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation, Maintenance mécanique industrielle, Mécanique automobile et entretien de véhicules, Réparation de cycles, motos et motoculteurs de loisirs, Installation et maintenance d'automatisme, Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air <p>Modélisation (arbres de compétences) de parcours possibles de formations trialistes, en lien avec les métiers priorités par l'Instance, en partant des compétences attendues et des moyens et équipements disponibles en Wapi.</p> <p>Valorisation (en travaillant en outre sur la mentalité des jeunes et la culture d'entreprise/ projet pilote) et proposition de ces parcours trialistes auprès d'apprenants (en collaboration avec le Pôle Valorisation des Métiers et Promotion des Formations).</p>
RESULTATS	Résultats attendus	<p>Recensement des formations en lien avec les métiers priorités existants chez les membres du pôle et chez des partenaires éventuels</p> <p>Recensement des moyens et équipements (membres et partenaires).</p> <p>Modélisations de parcours trialistes.</p> <p>Supports de communication promotionnant ces parcours.</p>
	Impacts attendus	<p>Inscriptions d'apprenants dans ces parcours trialistes.</p> <p>Augmenter les compétences attendues chez les postulants dans les métiers ciblés par le pôle Installation et Maintenance.</p> <p>Ouvrir le champ des possibles en termes d'opportunités de métiers.</p>

2.2.4. Pôle Valorisation des métiers et promotion des formations

Titre :		Réalisation d'essais et découvertes métiers et promotion des filières de formation
OBJECTIF	QUOI	Objectif(s) De manière ludique et conviviale, faire découvrir – par des activités très concrètes – à des élèves et des demandeurs d'emploi les réalités de certains métiers (expérimentation, jeux, capsules vidéos...) Fournir des supports efficaces et utiles pour permettre la promotion de filières de formation (en lien avec nos 41 métiers).
	QUI	Parties prenantes L'IBEFE Wapi et les membres du pôle.
		Partenariats éventuels CPMS, DIORES, Cité des métiers, entreprises, ee-campus, Siep, fonds sectoriels.
	QUAND	Durée du projet Activités qui se déroulent sur les 3 ans.
POUR QUI	Publics cibles 5 et 6ème primaire 1ère degré de l'enseignement secondaire Demandeurs d'emploi Formateurs et enseignants	
DESCRIPTION	Description de l'action Les essais et découvertes métiers pourront se faire de diverses manières : - Utilisation de jeux interactifs en classe (alimento, Technios, Tilt,...) - Essais métiers dans un centre ou une école - Visites d'entreprises - Promotion des filières Afin de réaliser les essais-métiers les plus adéquats, des enquêtes et cadastres seront faits auprès des écoles, des opérateurs de formation et d'autres acteurs de l'orientation (pour connaître notamment les pratiques existantes). Réalisation et distribution de supports promotionnant les filières de formation pour certains métiers retenus.	
RESULTATS	Résultats attendus Nombre d'élèves et demandeurs d'emploi participants Nombre d'écoles et centres formations participants Nombre d'entreprises participantes Nombre de supports réalisés et distribués	
	Impacts attendus Toucher un maximum d'écoles et centres de formation de la Wallonie picarde. Permettre un éveil aux métiers (enquêtes à réaliser).	

2.2.5. Pôle Formation et insertion socioprofessionnelle des publics peu qualifiés/illettrés/peu scolarisés

Titre :		Quelle évolution numérique souhaitons-nous pour la Wapi et le public fragilisé/infrascolarisé ?	
OBJECTIF	QUOI	<p>Objectif(s)</p> <p>L'évolution technologique et numérique suit son cours depuis plusieurs années mais vient d'être fortement accélérée par le contexte Covid. Les objectifs des membres du pôle sont multiples :</p> <p>Débatte ensemble de données et études récentes concernant le numérique afin d'être tous au même niveau d'informations et permettre une définition commune ;</p> <p>Pouvoir mieux se positionner collectivement sur un enjeu majeur pour le territoire Wapi ;</p> <p>Mieux comprendre ce qu'il serait important de développer comme actions/projets chez les différents acteurs (formation ? Financement d'équipements ? Accessibilité des EPN et autres services...?) ;</p> <p>Sensibiliser les structures, les acteurs publics et employeurs à cette problématique (recrutements, services...).</p>	
	QUI	Parties prenantes	IBEFE Wapi et membres du pôle.
		Partenariats éventuels	SPW, EPN, bibliothèques, ALE, Formateurs en PMTIC, e-campus ...
	QUAND	Durée du projet	3 ans (trois mois de diagnostic au maximum et opérationnalisation d'un plan d'actions).
POUR QUI	Publics cibles	Les élèves, demandeurs d'emplois et autres « blessés du numérique », mais également dans la sensibilisation les structures, les acteurs publics et employeurs.	
DESCRIPTION	Description de l'action	<p>Phase 1</p> <p>Phase de Diagnostic/audit : créer des moments d'échanges/discussions/débats à partir des nouveaux enseignements (études, données, témoignages, émergences de nouveaux métiers, impact du covid, visites/portes ouvertes virtuelles, inscriptions...).</p> <p>Sur un espace collaboratif (wiki, google drive,...), création collective par les membres du pôle d'un relevé de la parole des usagers appelés aussi parfois les « blessés du numérique » (+ rencontres décentralisées pour mieux identifier leurs pratiques et besoins).</p> <p>Phase 2</p> <p>Développement d'actions/projets chez les différents acteurs (à définir progressivement : formations, financements d'équipements, accessibilité des EPN et autres services, décentralisation d'un service mobile,...).</p> <p>Rencontrer divers acteurs publics et des employeurs (comme le GREPHO en Wapi) pour aborder les technologies utilisées notamment dans les recrutements, services, formulaire de contact, ...</p>	
RESULTATS	Résultats attendus	<p>Une définition commune réalisée</p> <p>Une stratégie locale et territoriale partagée</p> <p>Des actions concrètes pouvant être opérationnalisées</p>	
	Impacts attendus	Des pratiques/services plus adaptés ou des compétences retrouvées pour les usagers faibles du numérique (20 à 34% des wallons).	

Titre :		Plateforme Alpha Wapi : Dynamique partenariale en Wallonie picarde pour la prise en compte des personnes illetrées	
OBJECTIF	QUOI	Objectif(s)	Prendre davantage en compte les personnes en difficultés de lecture, écriture et maths sur le territoire de la Wallonie picarde (entre 10 et 12 % de la population adulte). Sensibiliser et remobiliser les acteurs et ambassadeurs (communes, employeurs ...) à l'importance de l'élaboration d'un plan d'actions/d'une dynamique sur le territoire propre à la thématique de l'illettrisme. Mettre en œuvre des initiatives visant une meilleure insertion des personnes en difficultés de lecture, écriture et maths. Information et orientation des publics vers les dispositifs de formation par l'amélioration de l'information et de l'orientation et la formation de relais. Intégrer cette dynamique dans le projet de territoire wapi 2040.E4
	QUI	Parties prenantes	IBEFE Wapi et membres du pôle.
		Partenariats éventuels	RAM Réseau Alpha Comines Experts de la thématique Partenaires extérieurs Membres de la plateforme alpha wapi 1.0 (MOC, Culture Point Wapi, Lire et Ecrire Wapi, Forem)
	QUAND	Durée du projet	3 ans (trois mois de diagnostic au maximum et opérationnalisation d'un plan d'actions).
	POUR QUI	Publics cibles	Elèves, demandeurs d'emploi et toutes personnes n'ayant pas atteint les compétences de base en écriture, lecture et mathématiques correspondant au niveau de fin de scolarité primaire. Il sera essentiel de tenir compte des professionnels et autres ambassadeurs (communes, employeurs...) au niveau de la sensibilisation et de la remobilisation à la thématique.
DESCRIPTION	Description de l'action	Rassembler les partenaires intéressés par la thématique (membres du pôle + extérieurs). Déterminer un mode de fonctionnement : Quelles structures ? Quel plan d'action ? ... Partage de pratiques existantes (en Wapi et ailleurs). Développer des outils, bonnes pratiques et/ou dynamique partenariale qui pourront être essayés sur une ou plusieurs communes en Wapi	
	Résultats attendus	Outils, bonnes pratiques, méthodologie de projet, dynamique partenariale conçus et utilisés sur plusieurs communes de la Wapi.	
RESULTATS	Impacts attendus	Une meilleure prise en compte des personnes en difficulté de lecture, écriture et maths sur le territoire de la Wallonie picarde qui passera par : - L'information : 10 à 12% des adultes sont illetrés en Wapi - La concertation et la mise en réseau de différents partenaires : se rassembler autour de la thématique de l'illettrisme - La mise en place d'outils spécifiques pour mieux identifier et accompagner les personnes en difficultés - La mise en place d'initiatives/solutions correspondant à des besoins identifiés par les partenaires sur le territoire - Une orientation de qualité et renforcement de leur insertion socio-professionnelle	

2.3. [Bilan du fonctionnement des pôles](#)

Synthèse retours questionnaires.

2.4. [Bilan de l'évaluation des actions et projets](#)

Synthèse retours questionnaires.

3. Conclusion